

Avis de mise à disposition du public

Le 24/05/2018

AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 15 mai 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire a prescrit les modifications simplifiées des Plans Locaux d'Urbanisme des communes d'Avoine, Beaumont-en-Véron et Huismes.

- La modification simplifiée n°1 du PLU d'Avoine porte sur la modification du règlement en zone U.
- La modification simplifiée n°3 du PLU de Beaumont-en-Véron porte sur une rectification matérielle du tracé d'un Espace Boisé Classé.
- La modification simplifiée n°1 du PLU de Huismes porte sur la réduction d'un emplacement réservé et la modification du zonage.

Les dossiers présentant les projets de modifications simplifiées sont mis à disposition du public dans les locaux de la Communauté de communes sis 32 rue Marcel Vignaud à Avoine et dans les mairies concernées (Avoine, Beaumont-en-Véron et Huismes) pendant 1 mois, du 1^{er} au 30 juin 2018, aux jours et heures d'ouverture des mairies et du siège administratif de la CCCVL.

Pendant la durée de la mise à disposition, les observations pourront être consignées sur les registres déposés en mairie ainsi qu'au siège de la CCCVL.